

pharmaJournal

Directives pharmaJournal à l'intention des auteurs

La publication d'articles dans pharmaJournal pose certaines exigences. Nous vous prions donc de respecter les présentes directives. Vous éviterez ainsi tout désagrément et faciliterez le travail de l'équipe de rédaction du pharmaJournal.

Les manuscrits sont à remettre:

- par courrier électronique sans mise en page; livrer un texte continu, sur une seule colonne
- avec env. 4500 caractères (espaces compris) par page
- avec des propositions d'illustration (diapos, photos, graphiques, etc.) ainsi que des légendes. L'auteur se charge de régler lui-même la question du copyright des illustrations.
- avec un résumé (env. 10% du texte original) qui peut être traduit par la rédaction et publié en tant qu'extrait. L'auteur pourra utiliser la traduction pour d'autres publications.

Les manuscrits doivent comporter:

- un surtitre explicatif
- un titre principal court et marquant
- une introduction (chapeau) servant de résumé en guise d'entrée en matière
- des intertitres
- à la fin, l'adresse de correspondance complète avec le numéro de téléphone et/ou de fax

Autres directives

- L'auteur doit désigner trois ou quatre mots-clés permettant de retrouver le texte dans l'index.
- Lors de la remise du manuscrit, les auteurs sont priés de faire voir s'ils souhaitent relire le bon à tirer; ils doivent également communiquer combien d'exemplaires justificatifs doivent être envoyés et à quelle(s) adresse(s).
- La rédaction se réserve le droit de reporter les délais, de procéder à des coupures et de modifier les titres.
- Avec la publication de l'article, le copyright passe au pharmaJournal.
- Des tirages spéciaux sont possibles avec l'accord et aux frais de l'auteur.
- pharmaJournal est autorisé (après en avoir informé l'auteur) à céder les droits de reproduction pour des tirages spéciaux uniques.
- Le texte ne pourra cependant pas être modifié. Ces tirages spéciaux doivent préserver l'image du pharmaJournal et mentionner clairement les sources.
- Les revenus de ces tirages reviennent au pharmaJournal.
- Les droits restent la propriété du pharmaJournal.